

Communauté d'agglomération du Pays de Fontainebleau

Règlement Local de Publicité intercommunal



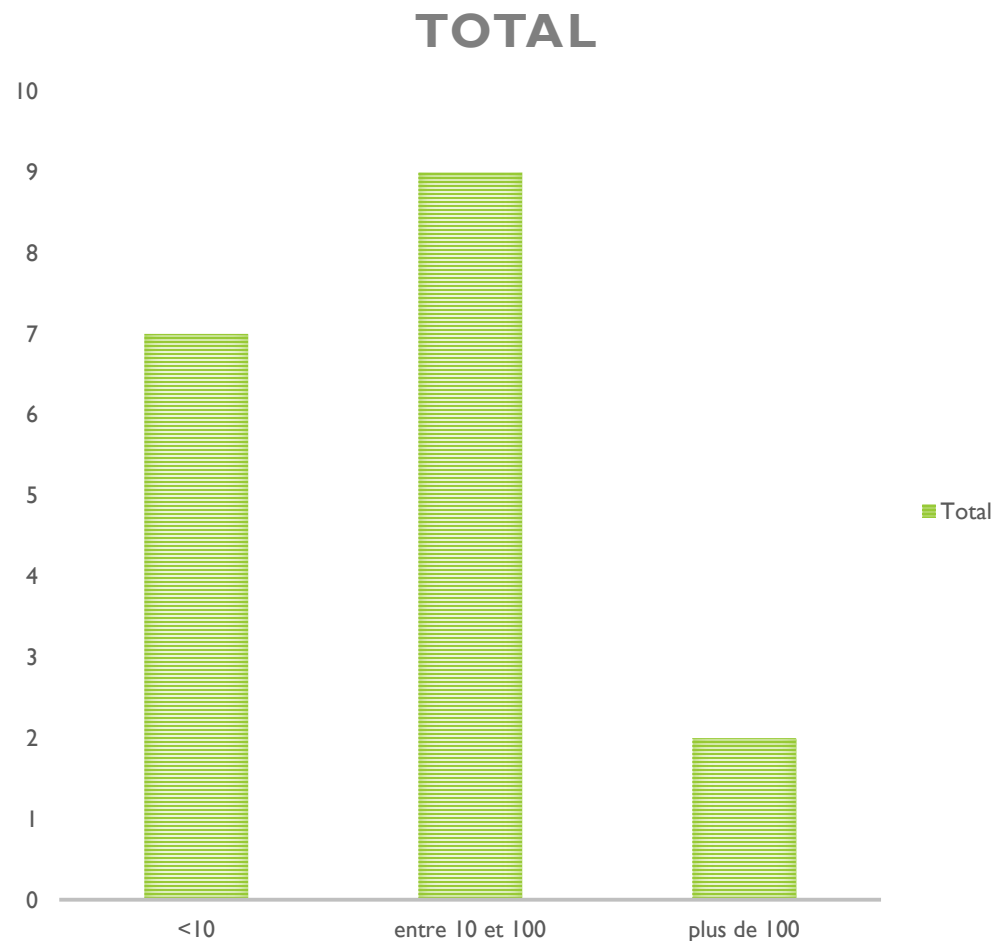
Questionnaire

Résultats – version du 11 mars 2019

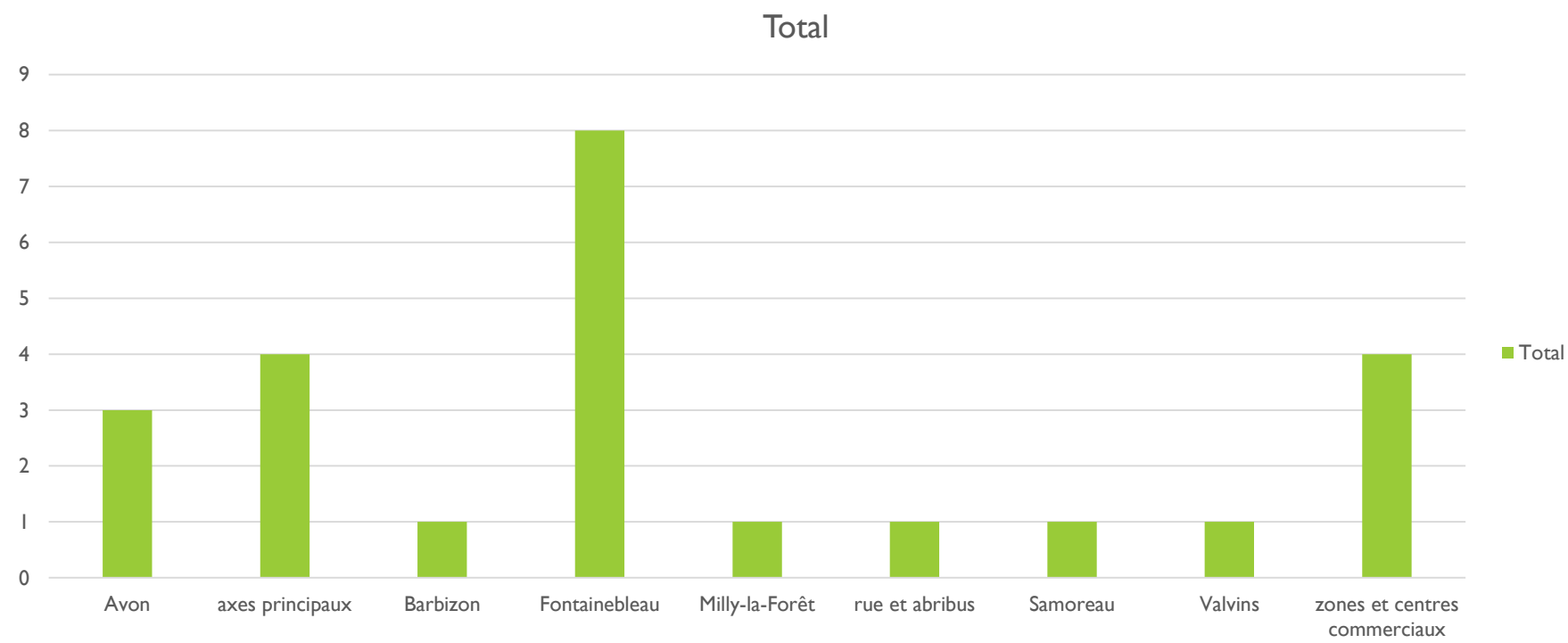
LE QUESTIONNAIRE SUIVANT A POUR BUT D'ÉVALUER VOTRE PERCEPTION DE LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE ET DES ENSEIGNES SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU. LA PUBLICITÉ EXTÉRIEURE EST LA PUBLICITÉ FAITE EN DEHORS DES MAGASINS. LES ENSEIGNES SONT DES PANNEAUX DIRECTEMENT RATTACHÉS AUX MAGASINS CONCERNÉS.

NOMBRE DE RÉPONSES : 18

A COMBIEN
ESTIMEZ-VOUS
LE NOMBRE DE
PUBLICITÉS VUES
CHAQUE JOUR
DANS LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATI
ON DU PAYS DE
FONTAINEBLEAU
?



NB : Une réponse site 25 000 / jour

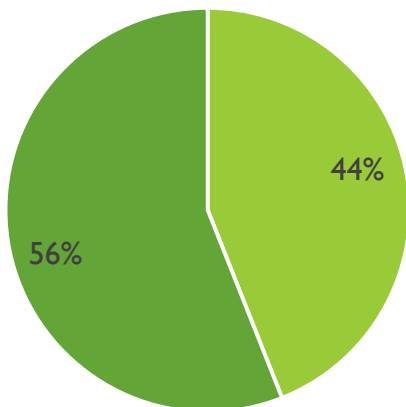


PRÉCISEZ LES SECTEURS OÙ VOUS RENCONTREZ LE PLUS DE PUBLICITÉ SUR LE TERRITOIRE DU PAYS DE FONTAINEBLEAU :

CONNAISSEZ-VOUS :

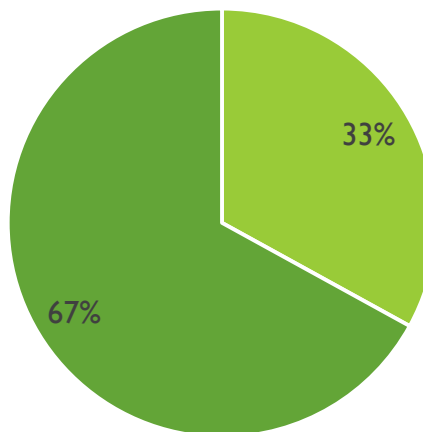
Les règles nationales ?

■ Oui ■ Non



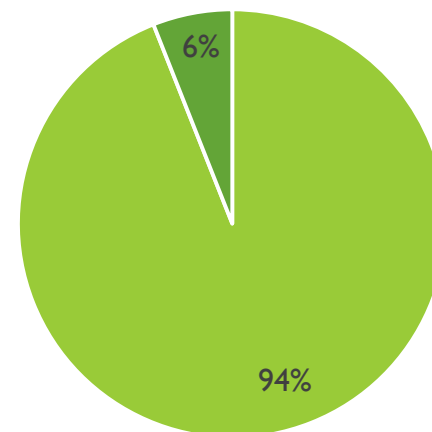
Les RLP existants ?

■ Oui ■ Non



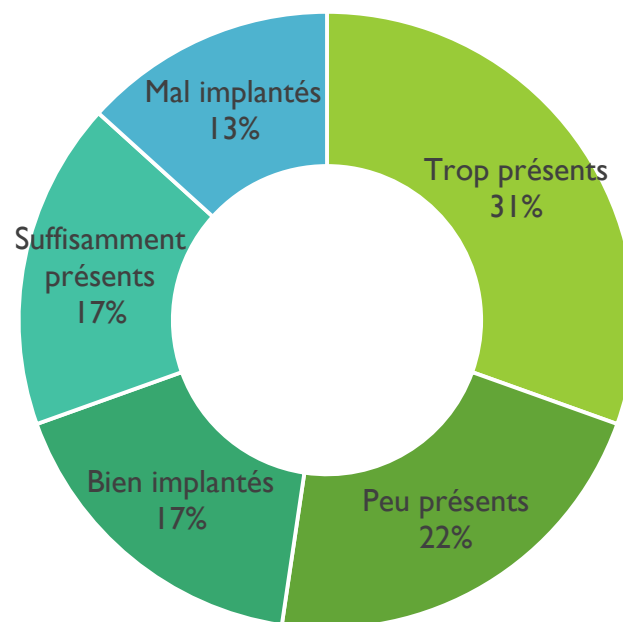
la charte du PNR ?

■ Oui ■ Non



COMMENT PERCEVEZ-VOUS LES AFFICHAGES PUBLICITAIRES SUR LE TERRITOIRE ?

Réponses

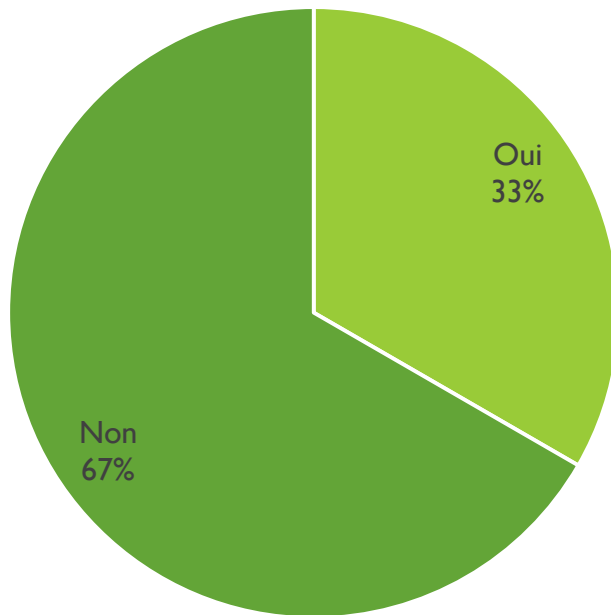


SUR QUELS SECTEURS ET POURQUOI ?

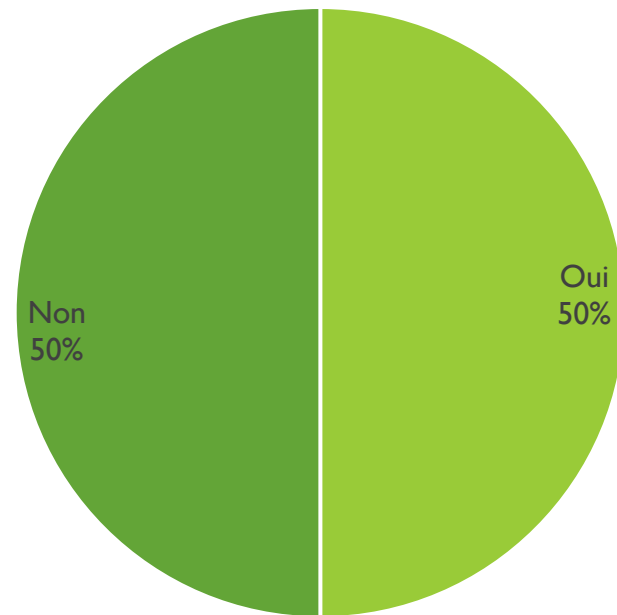
	je trouve que les panneaux ne sont pas visibles, ou pas qualitatifs. Un panneau plus qualitatif et regroupant plus de publicité serait plus pertinent et plus joli pour la ville, comme les nouveaux panneaux vidéos.
	Il faut valoriser le commerce local et les annonces de la ville
	L'ensemble reste harmonieux
	Il y a seulement deux afficheurs et peu de concurrence, ce qui est pénalisant pour les commerçants et les sociétés de publicités
	parce que l'on s'en rappelle
	peu de nuisance aux entrées de ville et suffisamment
fontainebleau	trop présente dans les rues nombreux panneaux
centre historique de Fontainebleau, avenue Gal de Gaulle à Avon	le paysage urbain est gâché par la vue de panneau en plus implanté trop prêt des maisons et gêne aussi les piétons
Vulaines sur seine	agressif
Chartrettes au carrefour D39-D115 et alentours	Dégradation inadmissible du caractère du village
	RAS
Chartrettes rue G Clemenceau	signalétique trop importante et dans le périmètre de sauvegarde de l'église classée monument historique
fontainebleau	quartiers et bâtiments anciens d'architecture intéressante pollués par des affichages trop nombreux, trop grands et "ordinaires"
	Je ne veux pas voir un harcèlement de pubs comme on a pu avoir à une époque ou comme on peut voir en Italie.
	il n'y en a pas des tonnes et les formats sont plutôt petits
Partout ! La pub, c'est moche	Pub = pollution

ETES-VOUS FAVORABLES À L'INSTALLATION DE DISPOSITIFS PUBLICITAIRES NUMÉRIQUES POUR :

Les publicités ?



Les enseignes ?



SI OUI, SELON VOUS, QUELS SONT LES SECTEURS PROPICES À L'INSTALLATION DE NOUVEAUX TYPES DE DISPOSITIFS NUMÉRIQUES ?

contre la publicité numérique. Pour les enseignes numériques dans certaines conditions (ex: en milieu urbain)

En grand format : axes principaux entrées et sorties de ville. axes proches des ZAC, centres commerciaux. petit format pour le centre ville et les zones piétons

Zone commerciale, avenue, rues passantes

les zones commerciales et principaux axes

Les axes de circulation principaux, les zones commerciales et les bâtiments d'activité commerciale

autres que sur les espaces publics... parking par exemple

sur les murs, comme la photo 3

pour l'interdiction de ces horreurs

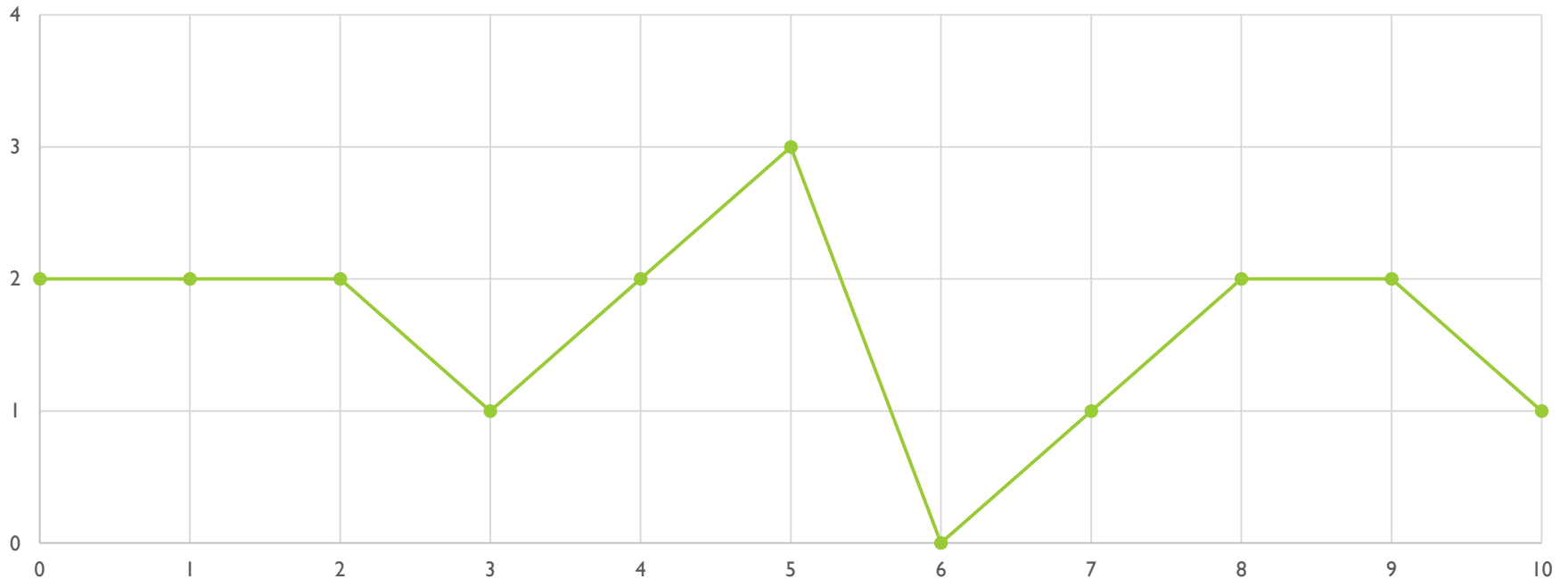
aucun

nul part

à l'entrée des villes
près d'un feu rouge

aucun

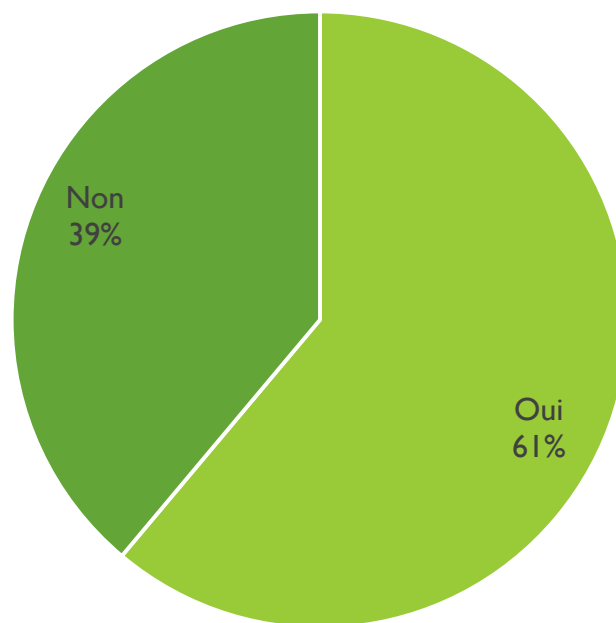
Réponses



SUR VOTRE COMMUNE, QUELLE NOTE, SUR UNE ÉCHELLE DE 1 À 10, DONNERIEZ-VOUS À L'INTÉGRATION DES ENSEIGNES EXTÉRIEURES DANS LE PATRIMOINE ?

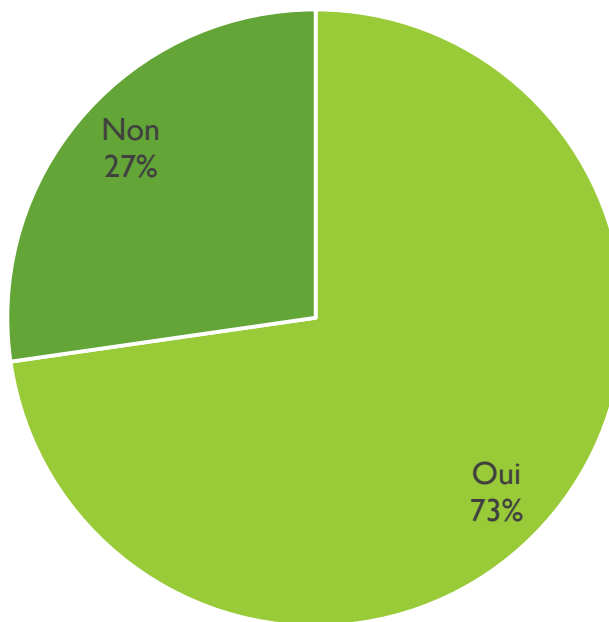
SERIEZ-VOUS FAVORABLE À UNE QUALITÉ ACCENTUÉE DES ENSEIGNES À PROXIMITÉ DU PATRIMOINE REMARQUABLE ?

Réponses



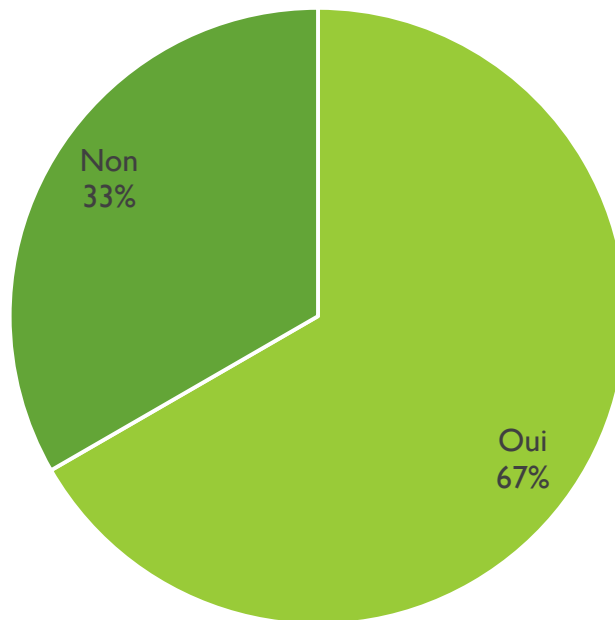
SI "OUI", SOUHAITERIEZ-VOUS ÉTENDRE CE PRINCIPE DE QUALITÉ À TOUT LE TERRITOIRE (PÔLES DE COMMERCES DE PROXIMITÉ) ?

Réponses



TROUVEZ-VOUS QUE LES ACTIVITÉS SONT SUFFISAMMENT SIGNALÉES ?

Réponses



Si « non », quelle zone est concernée ?

- Le vieil Avon
- Les grands axes
- Les entrées de ville
- Les zones commerciales